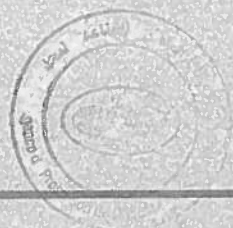


Installation et mises en service
des enseignes lumineuses pour
le siège de l'Agence de
promotion de l'industrie et de
l'innovation

Consultation n°04/2023

2023



Handwritten initials or signature.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation se rapporte à la pose et dépose et mise en service des enseignes lumineuses pour le siège de l'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

Article 2 : condition général de participation

Il est permis de participer à la consultation pour les soumissionnaires qui ont toutes les garanties pour l'exécution de la consultation dans les meilleures conditions

Article 3 : Garantie

Le soumissionnaire est prédisposé à accorder une période de garantie de dix (10) ans pour les éléments de structure et trois (3) ans pour les défauts en relation à l'enseigne.

Article 4 : Présentation et réception de l'offre

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central de l'APII, sous plis fermés, au plus tard le **05/04/2023** et ce, par rapide poste ou par porteur, contre décharge (le cachet du bureau d'ordre central de l'APII faisant foi) à l'adresse suivante 63, Rue de Syrie – 1002 Tunis Belvédère.

Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer les deux offres, technique et financière, placées dans deux enveloppes séparées, fermées, scellées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure qui contient les pièces administratives demandées.

L'offre comporte les documents cités dans l'article 7 du CCAP.

L'enveloppe doit être libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de l'APII et devra porter la mention :

« NE PAS OUVRIR – Consultation N° 04/2023

***Installation et mises en service des enseignes lumineuses pour le siège de
l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation»***



Handwritten signatures in blue ink.

Article 5 : Critères éliminatoires

Sera rejetée automatiquement toute offre :

- Parvenue hors délais ;
- Ne contenant pas le tableau des prix
- Ne contenant pas l'annexe 5 relative au rapport de visite du lieu de travail
- Ne contenant pas la proposition technique (conception 3 D)

Article 6 : Engagements du soumissionnaire

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue doit fournir obligatoirement au maître d'ouvrage les documents et services listés ci-dessous :

1. Le soumissionnaire doit soumettre des échantillons du matériel qu'il utilisera dans la fabrication des enseignes et signalisation objet de cette consultation.
2. Le soumissionnaire doit soumettre les dessins de structure approuvés par un bureau de contrôle
3. Le soumissionnaire doit soumettre les dessins de raccordements électriques finaux approuvés par un bureau de contrôle.
4. Le soumissionnaire doit soumettre les fondations et structures de supports nécessaires.
5. Le soumissionnaire est responsable des éventuels risques pouvant être occasionnés aux équipements jusqu'à leur livraison et installation.



AA
AZ

Article 7 : Validité de l'offre

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les candidats sont liés par leurs offres pour une période de (120) jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 8 : Contenu de l'offre

L'offre est constituée de :

1. Pièces administratives suivantes :

- Le cahier des charges administratives particulières (CCAP) qui doit être paraphé portant le cachet du soumissionnaire page par page signé à la dernière page et qui doit également porter la mention « lu et approuvé»;
- Une fiche de renseignement conformément à l'annexe n°1, remplie, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire ;
- Un extrait RNE conformément à la réglementation ;
- Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'est pas concerné par les dispositions de la deuxième partie de la Loi 46-2018 (Annexe 2).

2. L'offre technique :

- Conception 3D des deux enseignes et du Totem
- Le tableau des spécifications techniques qui doit être rempli signé et portant le cachet du soumissionnaire ainsi que la mention « lu et approuvé » ;
- L'annexe 3 relative au tableau des délais d'exécution qui doit être signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire.
- L'annexe 5 relative au rapport de visite du lieu de travail qui doit être signé, daté du jour de la visite et portant le cachet du soumissionnaire.

3. L'offre financière

Le soumissionnaire est tenu de proposer un prix ferme et non révisable, conformément au bordereau de prix joint en annexe n°4 qui doit être rempli, signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire.



Handwritten initials in purple ink: "A" and "H2".

Evaluation financière : (30 points)

- La note financière (NF) sera calculée de la façon suivante :
- **NF = 30 X (l'offre moins disant / l'offre proposée)**
- **L'offre retenue :**
- Le soumissionnaire retenu pour l'exécution de la consultation est celui dont la note attribuée est la note globale supérieure
- → **NG = NT + NF** Et qui est conforme techniquement (selon le tableau des spécifications techniques) .

Rq : En cas d'égalité entre les notes, sera retenue l'offre dont la note technique est la meilleure note.

Article 10 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont fixés à (90j) quatre-vingt-dix jours calendaires y compris les samedis, les dimanches et jours fériés. Les délais indiqués ci-dessus entrent en vigueur à partir du lendemain de la réception de l'ordre de service par le titulaire de la consultation.

Article 11 : Réception provisoire de la prestation

La réception provisoire de la prestation sera prononcée après livraison et pose de l'article objet de la présente consultation, suivie par la signature d'un PV de réception provisoire sans réserves par les deux parties « APII » et le titulaire de la consultation.

Article 12 : Réception définitive de la prestation

La réception définitive de la prestation sera prononcée au plus tard une année après la réception provisoire de l'article objet de la présente consultation, suivie par la signature d'un PV de réception définitive sans réserves par les deux parties « APII » et le titulaire de la consultation.

Article 13 : Garantie pour la bonne exécution

La durée de la garantie est fixée à **une année** à compter de la réception provisoire de la prestation.

Le titulaire de la consultation est tenu d'assurer un service après-vente exhaustif (, maintenance, ...).



AA

H2

Le Titulaire de la consultation exécutera à sa charge toutes les mises au point, toutes les réparations et tous les remplacements de pièces nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement durant la période de garantie.

Article 14 : Modalités de règlement

Le montant de la prestation réalisée sera réglé dans un délai max de 45 jours par virement bancaire sur le compte du soumissionnaire à hauteur de 90% après la réception provisoire sans réserve de la prestation, 10 % la réception définitive.

Article 15 : Pénalités de retard

Le titulaire de la consultation doit réaliser la prestation demandée dans les délais conformément aux prescriptions du cahier des charges. Tout retard dans l'exécution entraîne la résiliation du contrat ou l'application d'une pénalité de retard qui sera calculée conformément à la formule suivante :

$$P = N * Mt * 3/1000$$

P : Pénalité

N : Nombre de jours de retard

Mt : Le montant total de la consultation

Le montant de ladite pénalité ne devra en aucun cas dépasser les 5% du montant total des prestations réalisées

En cas de force majeure, le titulaire de la consultation doit confirmer par écrit les services compétents au sein de l'APII des raisons qui l'ont empêché de réaliser sa prestation conformément au délai.



AT

HT

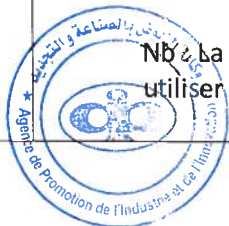
TERMES DE REFERENCE (TDR)



AT
197

Tableau des Spécifications techniques

Article	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées	Quantité demandé
Dépose des enseignes	<ul style="list-style-type: none"> - Dépose des enseignes existante - Dépose de la structure métallique 		02
Fourniture et pose enseigne HT	<p>1- Fourniture et pose enseigne HT</p> <p>Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 5 m jusqu' 7.7 m • Largeur : 13 m jusqu'à 20m • Epaisseur des lettres : entre 120 mm et 150 mm <p>Lettres boitier en aluminium lumineux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Texte : caractères en arabe découpage au laser, mise en place, fixation, pointage, finition et toutes sujétions. • Texte : caractères en français découpage au laser, mise en place, fixation, pointage, finition et toutes sujétions. • Vinyle de première qualité conforme à la norme ISO 9001 avec une excellente résistance au rayure et vieillissement naturel, optimale pour la diffusion de lumière rétro éclairé. RAL choix de maitre d'ouvrage • Nb : La fourniture du certificat du produit à utiliser est obligatoire. • Structure métallique : tube carrée 50 mm en aluminium fixation, peinture, accessoires... et toute sujétions • Éclairage : Fourniture et pose des installations électrique par éclairage LED, de première qualité avec luminosité optimale, étanche, de première qualité y compris fixation sur la structure, mise à l'œuvre le tous à l'entière satisfaction du responsable de la APII et toutes sujétions. • Transformateurs : Fourniture et pose de transformateur étanche de première qualité <p>Nb : La fourniture du certificat du produit à utiliser est obligatoire.</p>		1



AA

H2.

	Visite des lieux obligatoire pour le savoir-faire		
Fourniture et pose Enseigne BT	<p>2- Fourniture et pose enseigne BT Dimensions : 5451*1185mm Lettre en boîtier en aluminium lumineux caisson en aluminium RAL choix du maître d'ouvrage vinyle / RAL choix maître d'ouvrage éclairage fourniture et pose des installations électriques par éclairage LED de première qualité avec luminosité optimale étanche 80.000h, 6000K à 7500 K de première qualité y compris fixation sur la structure mise à l'œuvre le tout à l'entière satisfaction du responsable de la APII transformateur fournitures et pose de transformateur étanche de première qualité TEXTE EN ARABE ET EN FRANÇAIS : Caisson en aluminium ayant une profondeur de 60 mm pour le texte en français qui sera en Plexiglas relief de 20 mm Caisson en aluminium ayant une profondeur de 120 mm pour le texte en arabe qui sera en relief de 20 mm</p>		1
TOTEM digital extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Ecran Totem LED • Longueur = 1,6 M • Largeur = 0,96M • Écran : anti vandale • Epaisseur : 170 mm • Angle de vue : 178° • Éclairage : LED • Alimentation : 220 v • Stockage : 5 Go • Résolution en pixel : 320x192 pixels • Commande mini-pc intégré contrôlé via wifi avec application mobile pour gestion de contenu d'affichage • Affichage vidéo : full color • Time refresh: 2khz • 16 millions de couleur • Vidéo 60 hz 		1



AX

H2

	<ul style="list-style-type: none">• Socle : 0.50 M de longueur et 0, 96 cm de largeur• Installation, fixation socle, raccordement électrique, réseaux, alimentation et toute sujétions.		
--	--	--	--

**Cachet et signature
(Avec mention manuscrite « lu et approuvé »)**



AK

H2

Annexes



AK

H2

ANNEXE 1

Fiche de Renseignement

Le soumissionnaire :

Statut :

Représentant de l'entreprise :

.....

Statut juridique :

Matricule fiscal :

Siège social :

.....

Tél. :

Fax. :

Email :

Capital social :

Nombre des employés :

Date, Cachet et signature



AK

H2

ANNEXE 2

Déclaration sur l'honneur d'absence de conflits d'intérêts

Je soussigne :

Agissant en tant que :

.....

De la société :

Déclare sur l'honneur que la société n'est
pas concernée par les dispositions de la deuxième partie de la Loi 46-2018.

Date, Cachet et signature



AK HZ

ANNEXE 3

Planning de réalisation

Article	Délais d'exécution /jours
Total	90 jours

Le délai d'exécution est fixé à partir du lendemain de la date de réception de l'ordre de service sans compter les samedis, dimanches et jours fériés.

Date, Cachet et signature



Handwritten mark

Handwritten initials

ANNEXE 4

Tableau des prix

Article	Quantité	Prix totale HT	TVA	Prix totale TTC
Dépose des enseignes existantes	Ens			
Fourniture et pose enseigne HT	1			
Fourniture et pose enseigne BT	1			
Installation totem digital	1			

Total en toutes lettres :

Cachet et signature
(Avec mention manuscrite « lu et approuvé »)



Handwritten initials: *AX* and *412*

ANNEXE 5

Rapport de visite du lieu de travail

Date

Soumissionnaire

Nom et Prénom

Qualification

Je soussigné Mr/Mme

Je déclare que j'ai fait une visite sur le lieu de travail et j'ai eu toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement des travaux sujet de la consultation.

J'ai pris connaissance de toutes les difficultés que peut rencontrer l'équipe de travail, et je m'engage à organiser les travaux de sorte qu'elles n'influent pas négativement sur le bon déroulement du travail de l'administration.

.

(Nom et Prénom
et signature du représentant)

.....

(Nom et Prénom et signature
et cachet du soumissionnaire)

.....



AS

HZ

ANNEXE 6
Références

Projets similaires	Etablissement	Justificatif proposé

Cachet et signature
(Avec mention manuscrite « lu et approuvé »)



NF

H2